



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022



NOTRE PLAN



Le *Plan stratégique 2019-2022* de l'Administration de la Chambre des communes fournit les priorités ainsi que la direction stratégique de notre organisation pour les trois prochaines années. Ce plan servira à orienter la prise de décision et l'emploi des ressources de l'Administration dans le but de mieux répondre et s'adapter aux besoins des députés.

À titre d'organe directeur de la Chambre des communes, le Bureau de régie interne s'assure que les progrès réalisés par rapport au plan sont communiqués dans le *Rapport annuel aux Canadiens*.

NOTRE VISION

Nous fournissons aux députés et à leur personnel des services exceptionnels afin d'appuyer la démocratie parlementaire.

NOTRE MISSION

Nous appuyons le travail parlementaire des députés en nous portant au-devant de leurs besoins par une prestation de services fluides, personnalisés et de qualité.

NOS VALEURS

Les valeurs de l'Administration de la Chambre nous définissent et représentent ce qui compte pour nous. Elles illustrent le dévouement de l'Administration de la Chambre à l'égard des députés que nous servons et forment l'assise sur laquelle repose notre raison d'être.

CE QUI NOUS TIENT À COEUR

IMPARTIALITÉ

Nous sommes impartiaux et nous respectons, appuyons et faisons la promotion du processus démocratique.

EXCELLENCE

Nous cherchons continuellement à améliorer nos services en expérimentant et en innovant.

RESPONSABILISATION

Nous respectons nos engagements, assumons les responsabilités découlant de nos choix et en tirons des leçons.

NOS GENS

Nous croyons que chacun apporte une contribution et détient le potentiel de se dépasser.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Nous formons une seule équipe qui tire profit de la diversité sous toutes ses formes.



NOS PRIORITÉS



Au cours des trois prochaines années, le travail de l'Administration de la Chambre sera axé sur quatre grandes priorités. La prestation de services exceptionnels aux députés et à leur personnel implique que le plan sera en constante évolution et que nous l'adapterons à leurs besoins.



L'AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT ET L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

L'Administration de la Chambre s'efforce d'être un chef de file en matière d'excellence du service offert, et ce, afin d'appuyer les députés et leur personnel dans leurs fonctions parlementaires – sur la Colline, dans les bureaux de circonscription et à l'étranger.

PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTION :

- Améliorer les services d'orientation afin d'appuyer les députés et leur personnel pendant le processus électoral ainsi que de manière continue;
- Favoriser un milieu de travail plus mobile et branché;
- Continuer d'offrir des services et des locaux accessibles;
- Revoir et modifier les renseignements que nous fournissons concernant les pratiques parlementaires.



DES SERVICES INTÉGRÉS ET FLUIDES

L'Administration de la Chambre offre une vaste gamme de services aux députés et à leur personnel afin de les aider à assumer leurs divers rôles. Au cours des trois prochaines années, nous simplifierons l'accès aux services afin de faciliter leur travail.

PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTION :

- Améliorer l'accès aux services afin de créer un modèle de prestation de services intégré et axé sur le client;
- Revoir le modèle de gouvernance de nos produits et de nos services afin d'optimiser les ressources.





UN PERSONNEL HABILITÉ ET MOBILISÉ

Les gens que nous employons sont dévoués et professionnels. Notre but consiste à habiliter et motiver nos employés à offrir des services exceptionnels. Pour ce faire, nous mettrons en place les conditions propices à une culture d'innovation et de créativité qui mobilisera nos employés aux aptitudes variées à tous les niveaux hiérarchiques. Ceci favorisera l'émergence de nouvelles idées qui nous permettront de mieux servir les députés et leur personnel.

PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTION :

- Favoriser l'émergence d'une culture fondée sur l'habilitation, où les employés peuvent contribuer et collaborer à tous les niveaux hiérarchiques et dans tous les secteurs administratifs;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action suite à l'obtention des résultats du Sondage sur la mobilisation des employés de 2018.



LE RENOUVELLEMENT DES ESPACES PHYSIQUES ET DES SERVICES CONNEXES

La Cité parlementaire est le siège de notre démocratie ainsi que le lieu où s'effectue une bonne partie du travail des députés et de leur personnel. Le programme de réhabilitation actuel, qui s'échelonne sur plusieurs décennies et qui est mis en œuvre en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada, mènera à la mise en place d'un cadre de travail physique et virtuel moderne et qui répond aux besoins des parlementaires.

PRINCIPAUX CHAMPS D'ACTION :

- Élaborer et mettre en œuvre une approche organisationnelle uniforme en matière de gestion des biens;
- Revoir et mettre à jour les exigences et les principes directeurs de la Chambre des communes en vue de rénovations futures de la Cité parlementaire;
- Exécuter la vision et le plan à long terme;
- Maintenir, appuyer et renforcer notre environnement de sécurité.





POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Chaque année, le *Rapport aux Canadiens* fait le point sur les mesures que prend l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer les députés et leur personnel. Il est publié sur notre site Web public, noscommunes.ca, que les Canadiens peuvent consulter pour mieux connaître la Chambre des communes et le travail essentiel qu'accomplissent les députés et leur personnel.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez également nous suivre sur les médias sociaux, noscommunes.ca/fr/medias-sociaux.